

Une liste de vérification pour votre plan de récréation

- ☐ Discuter de la récréation à une réunion du personnel ou inclure le sujet régulièrement à l'ordre du jour lors des réunions. Il est important que tous les membres du personnel et de l'administration participent à une discussion continue sur la récréation.
- ☐ Tenir une séance de perfectionnement professionnel avec tous les membres du personnel pour offrir des renseignements et des connaissances supplémentaires qui favoriseront les bonnes pratiques en matière de récréation.
- ☐ Discuter des besoins et de la dynamique spécifiques aux enfants vulnérables — par exemple, les enfants ayant une déficience, les enfants qui sont nouveaux, les enfants qui sont marginalisés.
- ☐ Prévoir un tableau d'affichage sur la récréation pour afficher les horaires, des annonces, des photos des chefs de récréation juniors et une enveloppe où on peut déposer des suggestions.
- ☐ Planifier et acheter des équipements pour l'année.
- ☐ Confirmer qu'il y aura un endroit pour entreposer les équipements et les matériaux.
- ☐ Mettre au point un système de suivi et de gestion des équipements.
- ☐ Cartographier quelques endroits du terrain de jeu et les diviser en zones en vue de différentes activités. S'assurer de garder plusieurs endroits libres pour le jeu libre non-structuré.
- ☐ Réserver des plages horaires en gymnase le plus longtemps à l'avance possible en vue des jours de mauvais temps.
- ☐ Élaborer un système pour faire des annonces ayant pour but d'informer les élèves et les enseignant(e)s sur ce qui va arriver à chaque jour, semaine et mois.
- ☐ Se rendre dans les salles de classe pour discuter des plans et des activités avec les élèves.
- ☐ Recruter des chefs de récréation juniors.
- ☐ Planifier et compléter la formation des chefs de récréation juniors.
- ☐ Fournir des vêtements reconnaissables (gilets ou chapeaux) aux chefs de récréation juniors pour les rendre visibles.
- ☐ Élaborer un horaire pour les chefs de récréation juniors et les affecter à des zones de jeu.
- ☐ Rencontrer régulièrement les chefs de récréations juniors.
- ☐ Offrir un certificat à chacun des chefs de récréation juniors et distribuer ces certificats à l'occasion d'une assemblée de fin d'année.
- ☐ Faire une rotation des équipements et élaborer de nouvelles zones d'activités à tous les quelques mois.
- ☐ Évaluer/analyser les activités de la récréation en sondant ou en discutant avec les élèves et les membres du personnel.

